

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Accusé de réception en préfecture
078-200081370-20250611-D-2025-06-011-DE
Date de télétransmission : 19/06/2025
Date de réception préfecture : 19/06/2025

Délibération N° 2025.06.011

OBJET : ASS – Budget supplémentaire 2025

Les représentants des Communautés d'Agglomérations, Communautés de Communes et Communes du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines se sont réunis le mercredi onze juin deux mil vingt-cinq, à la Salle L'Etincelle à Ablis.

Sont Présents :

	DELEGUES	SEASY	CARTE AEP	CARTE ASS
CA RAMBOUILLET TERRITOIRES	AMARAL Sandra BAGUENIER Arnaud BERNIER Didier BICENKO Katherine BOURGY Marc COPETTI Isabelle FLORES Jean-Louis GODEAU Hervé JANOTTIN Luc JEGAT Joëlle KRAEMER Gérard LE SCIELLOUR Claude LELARGE Alain MALARDEAU Jean-Pierre PRUVOST Pascal SAISY Hugues SIRET Jean-François TATIN Nathalie TROGER Jacques	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X X
CA ETAMPOIS		-	-	-
CC CŒUR DE BEAUCE	LIDOUREN Laurent	X	X	
CORBREUSE	SARRAZIN Fabrice (Pouvoir de CORREIA José)	X	X	X
GARANCIERE-EN-BEAUCE	MOUSSY Corinne	X		X
	TOTAUX	22 (+1 pouvoir)	21 (+1 pouvoir)	20 (+1 pouvoir)

Autres personnes présentes	Monsieur Joël GERMAIN, Directeur Général des Services Madame Marie-Aude de MOLLIENS Directeur Général Adjoint
----------------------------	--

Absents excusés : Monsieur Daniel COQUELLE, Monsieur José CORREIA qui donne pouvoir à Monsieur Fabrice SARRAZIN, Monsieur Christian GATINEAU, Monsieur Xavier HENRY, Monsieur Antoine LOPEZ, Monsieur Jérôme PORTHAULT.

Joëlle JEGAT est élue secrétaire de séance.

Date de convocation	05/06/2025
Nombre de délégués en exercice	34
Nombre de délégués prenant part au vote	20
Pour	21
Contre	-
Abstentions	-

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction comptable M49 ;

VU le budget primitif 2025 du service assainissement collectif ;

VU la délibération de ce jour approuvant le compte administratif et le compte de gestion 2024 du service assainissement ;

VU la délibération de ce jour décidant de l'affectation des résultats 2024 ;

VU le projet de budget supplémentaire 2025 du service assainissement ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le budget supplémentaire 2025 du service assainissement qui s'établit de la façon suivante :

- Section d'exploitation -

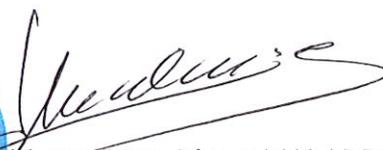
Chap.		Montants	Chap.		Montants
011	Charges à caractère général	+ 32.500,00 €	002	Excédent reporté	+ 2.377.570,35 €
67	Charges exceptionnelles	+ 345.070,35 €			
68	Dotations et provisions	+ 1.000.000,00 €			
023	Virement à la section d'investissement	+ 1.000.000,00 €			
	TOTAL	+ 2.377.570,35 €		TOTAL	+ 2.377.570,35 €

- Section d'investissement -

Chap.		Montants	Chap.		Montants
20	Immob. Incorporelles	+ 267.807,94 €	001	Excédent reporté	+ 866.639,99 €
21	Immobilisations corporelles	+ 20.350,00 €	021	Virement de la section d'exploitation	+ 1.000.000,00 €
23	Immobilisations en cours	+ 1.694.293,52 €	13	Subventions équipement	+ 1.149.284,00 €
27	Immobilisation financières	+ 1.439.429,53 €	16	Emprunts	+ 261.957,00 €

041	Opérations patrimoniales	+ 462.000,00 €	21	Immobilisations corporelles	+ 90.000,00 €
			041	Opérations patrimoniales	+ 462.000,00 €
			45	Opération pour compte de tiers	+ 54.000,00 €
	TOTAL	+ 3.883.880,99 €		TOTAL	+ 3.883.880,99 €

Fait à Ablis, le 17 juin 2025



 Le Président : Jean-Pierre MALARDEAU